

## Effacement d'un seuil sur la Rivière du Tacon

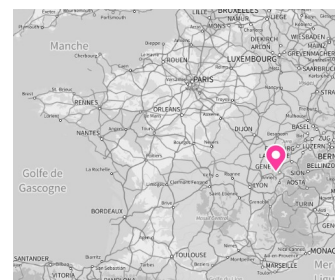
**Maîtrise d'ouvrage / gestionnaire** : Département de l'Ain

**Nom de la voie** : RD 1084

**Commune** : Valserhône

**Date de mise en service** : Novembre 2018

**Coût de l'opération** : 693 000 €



### Présentation

#### Contexte :

Le Tacon, cours d'eau classé en liste 1 au titre de l'article L. 214-17 du code de l'environnement, est un affluent de la Semine, classée en liste 2 dans sa partie amont, elle-même affluente de la Valserine qui fait l'objet du label « Rivière sauvage ».

L'inscription à ce classement permet de répondre aux objectifs de la directive cadre sur l'eau, et en tout premier lieu l'atteinte ou le respect du bon état des eaux. Pour la liste 1, il s'agit de préserver la qualité et la fonctionnalité de cours d'eau à forte valeur patrimoniale et de restaurer la continuité écologique, au fur et à mesure des renouvellements d'autorisations ou de concessions, ou à l'occasion d'opportunités particulières. Pour la liste 2, il s'agit d'assurer la continuité écologique dans un délai de 5 ans après la publication des listes et d'imposer à des ouvrages existants, des mesures correctrices de leurs impacts sur la continuité écologique. Les cours d'eau ainsi classés constituent la base de la trame bleue des schémas régionaux de cohérence écologique (SRCE).

La Semine comporte peu d'affluents, très pentus et qui sont la plupart du temps naturellement non connectés. Dans ce réseau hydrographique, le Tacon joue un rôle essentiel, car il est le seul affluent important de la Semine connecté naturellement. En cas d'accident écologique (forte crue, pollution), il constitue une zone refuge pour les espèces qui sont en mesure de recoloniser ensuite la Semine. Malgré son petit bassin versant topographique, sa nature karstique lui confère un important débit d'étiage. La conséquence de l'effacement de seuil a été de retrouver un lit mineur fonctionnel sous l'ouvrage et d'augmenter le linéaire connecté à la Semine utilisable par les espèces.

Cet ouvrage sur le Tacon a été décrit dans une étude globale sur les continuités écologiques des cours d'eau du bassin versant de la Valserine portée par le PNR du Haut-Jura dans le cadre du contrat « Rivières Sauvages ».

Cerema – Direction Centre-Est

### Caractéristiques de l'ouvrage :

L'ouvrage initial est une buse métallique de 30 m de long environ avec une ouverture de 4,38 m de hauteur intérieure sur 6,76 m de largeur intérieure. A l'étiage, il génère une lame d'eau de 5 cm et une chute de 0.25 m à l'aval sans fosse d'appel.

Les eaux de ruissellement issues des opérations de salage hivernal ont fini par provoquer la rouille de l'ouvrage initial de la traversée du Tacon par la RD 1084, ce qui a conduit à devoir refaire le tablier du pont. L'état de la buse et les financements de l'Agence de l'eau pour restaurer les continuités piscicoles ont été l'occasion de revoir complètement l'ouvrage. Le projet s'est donc orienté vers la suppression de la buse et la reconstruction du tablier.



*Figure 1 : Ouvrage de franchissement du Tacon, vue de l'amont  
État initial en haut à gauche, après travaux en 2022 en bas à droite  
Photos Département de l'Ain – Cerema Centre-Est*

Les travaux ont fait l'objet d'une déclaration au titre de la loi sur l'eau et se sont étalés sur 1 an répartis en 2 phases de 6 mois chacune environ (réfection du tablier et enlèvement de la buse). Si initialement des pieux sécants étaient prévus pour maintenir le nouveau tablier, ce sont finalement des palplanches qui ont été posées cf : plan ci-dessous et photo ci-après.

Une fois le tablier posé, la buse a été démontée et découpée à sec. Pour ce faire, le cours d'eau a été canalisé dans une buse PEHD sous une piste d'accès elle-même sous le pont.

Ensuite, un lit mineur a été reconstitué avec banquettes latérales et pose de blocs.

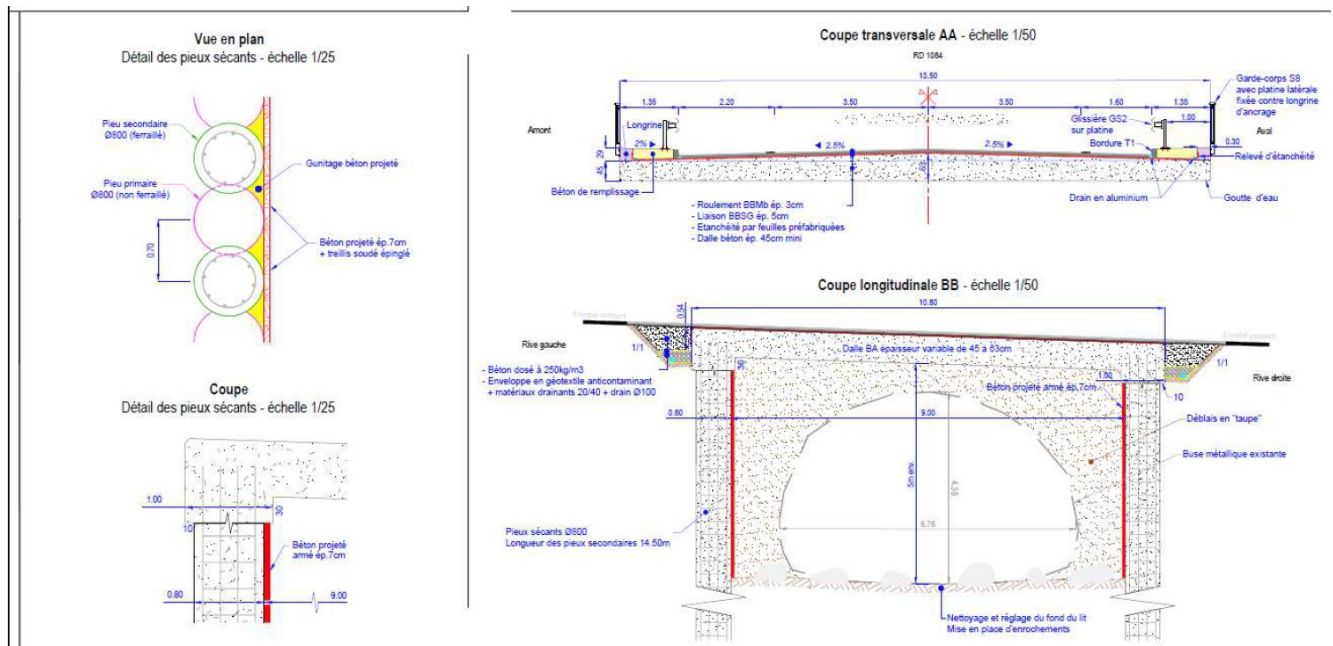


Figure 2 : Plans initiaux des travaux de la buse de Tacon.

### Résultats pour la faune :

Le site n'a pas fait l'objet d'un suivi faune particulier. Toutefois, si le lit mineur avait été travaillé pour obtenir des banquettes latérales sous l'ouvrage avec pose de blocs épars pour diversifier les écoulements, les forces hydrauliques en jeux lors des crues auraient complètement remaniées le lit sous l'ouvrage et formé une mouille importante. Au final, cela augmente la capacité d'accueil du site pour les poissons au détriment du franchissement de la faune terrestre, même si cette dernière n'était pas particulièrement fléchée au départ.

### Partenaires techniques :

OFB pour la validation des plans et des travaux.

### Partenaires financiers :

Coût total de l'opération : 693 000 €

Cofinancement État : 352 000 €

Agence de l'eau : 127 000 €

Autofinancement : Département de l'AIN : 214 000 €



Figure 2 : planche photos du déroulement des travaux de suppression de la buse de Tacon.  
(photos Département de l'Ain)